

**EURO DISNEY S.C.A.  
Exercice 2017**

**Annonce pour le premier trimestre clos le 31 décembre 2016**

- **Le chiffre d'affaires des activités touristiques s'établit à 345 millions d'euros pour le premier trimestre, en augmentation de 3 % liée principalement à une hausse des volumes, le premier trimestre de l'exercice précédent ayant été impacté par quatre jours de fermeture des parcs suite aux événements de novembre 2015 à Paris**
- **Le Groupe poursuit ses investissements visant à améliorer l'expérience proposée aux visiteurs avec *La Saison de la Force*, qui a commencé en janvier 2017, et le prochain lancement des festivités du 25<sup>e</sup> Anniversaire de Disneyland® Paris**
- **Dans ses comptes annuels de l'exercice 2016, établis selon les principes comptables français, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de ses titres de participation dans Euro Disney Associés S.C.A. pour 953 millions d'euros. Cette dépréciation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe préparés selon les IFRS ou la trésorerie du Groupe**
- **Nomination de M. Axel Duroux en qualité de Président du Conseil de surveillance de la Société en remplacement de Mme Virginie Calmels**

(Marne-la-Vallée, le 10 février 2017) Euro Disney S.C.A. (la "Société"), société mère d'Euro Disney Associés S.C.A., société d'exploitation de Disneyland® Paris, a présenté aujourd'hui le chiffre d'affaires consolidé du groupe (le "Groupe") au titre du premier trimestre clos le 31 décembre 2016.

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires pour les premiers trimestres clos les 31 décembre 2016 et 2015 :

<i>(en millions d'euros, non audité)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Variation	
	2016	2015	Montant	%
Parcs à thèmes	<b>194</b>	188	6	3%
Hôtels et Disney Village®	<b>141</b>	136	5	4%
Autres	<b>10</b>	10	-	-
<b>Activités touristiques</b>	<b>345</b>	334	11	3%
<b>Activités de développement immobilier</b>	<b>9</b>	4	5	n/r
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>354</b>	338	16	5%

*n/r: non représentatif*

Concernant les résultats, **Catherine Powell, Présidente d'Euro Disney S.A.S.**, a déclaré :

*"Après une année difficile, l'environnement de l'industrie du tourisme en région parisienne reste compliqué, avec l'état d'urgence toujours en vigueur depuis plus d'un an. Cependant, la fréquentation de nos parcs et de nos hôtels s'améliore. Le parc est fantastique après tout le travail qui a été réalisé pour rénover nos attractions phares telles que Big Thunder Mountain, It's a Small World et Peter Pan's Flight et nous continuons à recevoir des retours positifs de nos visiteurs. Nous sommes également ravis de nos dernières nouveautés, comme La Saison de la Force, qui a reçu un accueil très favorable, et nous sommes impatients de lancer notre 25<sup>e</sup> Anniversaire en mars, avec encore plus de nouveautés en termes de produits et d'expériences que nos visiteurs pourront apprécier."*

**Le chiffre d'affaires généré par les activités touristiques** augmente de 3 % pour s'établir à 345 millions d'euros, contre 334 millions d'euros au titre du premier trimestre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires des parcs à thèmes augmente de 3 % pour s'établir à 194 millions d'euros, reflétant une hausse de 6 % de la fréquentation des parcs à thèmes, le premier trimestre de l'exercice précédent ayant été impacté par quatre jours de fermeture des parcs suite aux événements de novembre 2015 à Paris. Cette augmentation de la fréquentation est partiellement compensée par une diminution de 3 % de la dépense moyenne par visiteur par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de la fréquentation des parcs à thèmes reflète principalement une hausse du nombre de visiteurs français et britanniques, partiellement compensée par une diminution du nombre de visiteurs belges et hollandais. La baisse de la dépense moyenne par visiteur traduit une diminution du tarif moyen des entrées.

Le chiffre d'affaires des hôtels et du Disney Village<sup>®</sup> augmente de 4 % pour s'établir à 141 millions d'euros, reflétant principalement une hausse de 3 points du taux d'occupation des hôtels. La hausse du taux d'occupation des hôtels traduit une augmentation du nombre de visiteurs britanniques, partiellement compensée par une diminution du nombre de visiteurs belges et français passant la nuit dans les hôtels.

**Le chiffre d'affaires généré par les activités de développement immobilier** augmente de 5 millions d'euros pour s'établir à 9 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par une hausse de l'activité de vente de terrains. Compte tenu de la nature des activités de développement immobilier du Groupe, le nombre et l'importance des transactions varient d'une période à l'autre.

## **EVENEMENTS RECENTS ET A VENIR**

### **Activités de Disneyland<sup>®</sup> Paris**

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2016, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de son programme de rénovation en préparation des festivités du 25<sup>e</sup> Anniversaire de Disneyland<sup>®</sup> Paris. Le Groupe a notamment terminé la rénovation de *Big Thunder Mountain* dont la réouverture au public a eu lieu en décembre 2016. Ce programme de rénovation, qui incluait également "*it's a small world*" et *Peter Pan's Flight* l'an dernier, a amélioré l'offre proposée dans les parcs et contribué aux retours positifs reçus de nos visiteurs.

En janvier 2017, Disneyland Paris a lancé *La Saison de la Force*. Pour ces festivités, qui dureront jusqu'en mars 2017, le Parc Walt Disney Studios<sup>®</sup> présente un spectacle nocturne qui transporte les visiteurs au cœur de la saga *Star Wars*. Ce spectacle combine actions scéniques, effets spéciaux et un jeu de sons et lumières projeté sur la plus célèbre construction de ce parc. Tout au long de la journée, les visiteurs peuvent également voir les héros du monde de *Star Wars* dans le cadre d'une série d'événements visant à célébrer la saga galactique.

Le 26 mars 2017, Disneyland Paris lancera les festivités de son 25<sup>e</sup> Anniversaire au cours desquelles il présentera un nouveau spectacle nocturne, une nouvelle parade et des exclusivités en matière de divertissements. Parmi les attractions enrichies qui seront lancées en cette occasion figurent *Star Wars Hyperspace Mountain* et *Star Tours: l'Aventure Continue*.

Cette année marque également le 30<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la convention avec l'Etat, accord constituant le fondement de la création du site.

### **Dépréciation des actifs du Groupe et des titres de participation de la Société**

Lors de l'annonce de ses résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2016 (l' "Exercice 2016"), le Groupe a indiqué qu'il avait constaté une dépréciation de ses actifs à long terme (constitués principalement des parcs à thèmes et des hôtels) de 565 millions d'euros. Cette charge de dépréciation a été comptabilisée dans les comptes consolidés du Groupe établis selon les *International Financial Reporting Standards* ("IFRS").

En outre, pour chaque exercice, la Société prépare des comptes annuels en application des normes comptables françaises, lesquelles sont différentes des IFRS. Dans ses comptes annuels individuels, le principal actif de la Société est constitué de ses titres de participation dans sa filiale Euro Disney Associés S.C.A. ("EDA"). Chaque année, la Société doit procéder à un test de dépréciation de la valeur comptable de ses titres de participation dans EDA.

Les tests de dépréciation réalisés selon les IFRS et les normes comptables françaises sont tous les deux effectués à partir de l'actualisation des cash-flows futurs estimés des parcs à thèmes et des hôtels. La Société a ainsi utilisé cette valeur pour mesurer la participation qu'elle détient dans sa filiale.

Sur cette base, au 30 septembre 2016, la Société a revu la valeur de ses titres de participation dans EDA et a considéré que cette valeur était nulle. En conséquence, la Société a constaté une charge de dépréciation de 953 millions d'euros.

Du fait de cette charge de dépréciation, il est apparu que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social au 30 septembre 2016. En vertu des dispositions des articles L. 225-248 et L. 226-1 du Code de Commerce, les actionnaires seront consultés sur la poursuite des activités de la Société. Afin de satisfaire à cette obligation légale, une résolution sera soumise à cet effet au vote de la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. La poursuite de l'activité de la Société imposera l'obligation de reconstituer ses capitaux propres dans le délai de deux ans imparti par la loi.

Les dépréciations d'actifs mentionnées ci-dessus n'ont pas d'impact sur la trésorerie du Groupe ou celle de la Société, ni sur leurs flux de trésorerie.

Pour plus d'informations sur les dépréciations d'actifs mentionnées ci-dessus, voir les notes 2.2.5.5."Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" et 3.3."Dépréciation d'actifs" des états financiers consolidés et les notes 2.3."Titres de participation" et 3.1."EDA" des comptes annuels individuels de la Société inclus dans le document de référence 2016 du Groupe.<sup>1</sup>

## **Conseil de surveillance**

A l'occasion de leurs réunions du 9 février 2017, les conseils de surveillance de la Société et d'EDA (les "Conseils") ont procédé à la nomination de Monsieur Axel Duroux en qualité de Président des Conseils en remplacement de Madame Virginie Calmels, démissionnaire.

En effet, à l'occasion du lancement d'un nouveau mouvement politique national dont elle est fondatrice et présidente, Madame Virginie Calmels avait indiqué au Gérant, le 27 janvier 2017, qu'elle s'interrogeait sur la compatibilité de ses nouvelles responsabilités avec ses fonctions de Présidente et de membre des Conseils. Elle avait à ce titre demandé au Gérant d'organiser les travaux du Comité des nominations des Conseils afin de permettre une transition harmonieuse de ses fonctions de Présidente des Conseils si elle décidait de démissionner de ses mandats. Ayant été informée par Monsieur Axel Duroux et par Madame Catherine Powell de l'avancée fructueuse des travaux du Comité des nominations, Madame Calmels a informé le Gérant, le 8 février 2017 au soir, de sa décision de ne plus poursuivre ses fonctions de Présidente et de membre des Conseils et de démissionner avec effet immédiat.

Madame Calmels a indiqué que l'exposition médiatique liée à sa position à la tête de son mouvement politique pourrait entraîner un risque de confusion d'image pour la Société. Elle a également estimé que son rôle au sein de ce mouvement ne lui permettrait plus de disposer de la disponibilité que nécessite l'exercice des fonctions de Présidente des Conseils. A cet égard, Madame Calmels a souligné la forte implication qui a été la sienne et celle des Conseils pour s'assurer des mesures mises en œuvre par le Gérant pour faire face aux difficultés rencontrées par le Groupe au cours de l'exercice 2016 en raison d'une part du contexte économique dégradé et d'autre part des événements exceptionnels qui ont gravement affecté l'industrie du tourisme au cours de cette période.

---

<sup>1</sup> Le document de référence 2016 a été enregistré le 9 février 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers et est disponible sur le site internet du Groupe (<http://corporate.disneylandparis.fr>)

Madame Calmels a également rappelé l'engagement des Conseils, dans tous leurs travaux et dans toutes leurs délibérations, pour soutenir les actions du Gérant destinées à améliorer la situation du Groupe, dans l'intérêt de la Société, celui de ses actionnaires, et celui des salariés du Groupe, notamment celle ayant conduit The Walt Disney Company à renoncer à la perception de redevances de licence et de rémunération de la gérance pour deux ans, afin de renforcer les disponibilités de trésorerie du Groupe. Madame Calmels a, à cet égard, relevé qu'il serait nécessaire de poursuivre les efforts en ce sens. Elle a dans ce cadre reçu l'assurance du principal actionnaire de la Société que celui-ci était conscient de la situation financière du Groupe et qu'il restait déterminé à aider le Groupe à trouver et à proposer avant la fin de l'année 2017 la solution financière de long terme pour le Groupe prenant en considération les intérêts des différentes parties prenantes.

Madame Calmels a remercié les membres des Conseils, les membres de la direction générale du Groupe et les actionnaires, de la confiance qu'ils lui ont témoignée tout au long de l'exercice de ses fonctions. Informée, conformément à sa demande, des conclusions des travaux du Comité des nominations, elle s'est félicitée de la recommandation faite par celui-ci de proposer aux Conseils de nommer Monsieur Axel Duroux en qualité de Président des Conseils.

Le Gérant a exprimé son profond regret quant au départ de Madame Calmels, tout en comprenant et respectant son choix professionnel et les motifs de sa décision. Le Gérant la remercie très vivement pour avoir, au cours des dernières années, participé de façon constante et active aux efforts de redressement de la situation financière du Groupe, dans l'intérêt de la Société, celui de ses actionnaires et celui des salariés du Groupe.

A cette occasion, Catherine Powell, Présidente d'Euro Disney SAS a déclaré : "*Je souhaiterais remercier Virginie Calmels pour son engagement au sein du Conseil de Surveillance d'Euro Disney au cours des dernières années. Avec un engagement indéfectible au service des intérêts de la Société, de ses actionnaires et des salariés du Groupe, elle a accompagné Euro Disney dans de nombreuses étapes importantes de son histoire, à l'occasion notamment de la mise en œuvre du plan de recapitalisation de 2015. Nous comprenons les raisons qui l'ont conduite à quitter ses responsabilités au sein du Conseil et nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles responsabilités politiques. Je me réjouis par ailleurs de la nomination d'Axel Duroux à la tête du Conseil et suis enthousiaste à l'idée de collaborer avec lui dans le cadre de ses nouvelles fonctions.*"

Axel Duroux, a ajouté : "*C'est un honneur pour moi d'être nommé Président du Conseil de Surveillance et je voudrais remercier à cette occasion le Conseil pour sa confiance et son soutien. J'ai hâte de poursuivre le travail engagé par Virginie Calmels avec l'aide du Conseil et de l'équipe de Direction d'Euro Disney pour assurer le succès de Disneyland Paris.*"

Par ailleurs Madame Valérie Bernis a informé le Gérant de sa démission de ses fonctions de membre des Conseils. Estimant que le Gérant ne prend pas les mesures adaptées pour améliorer la rentabilité du Groupe, elle ne se sent pas en mesure de protéger les intérêts des actionnaires minoritaires.

Le Gérant a fait connaître à Madame Bernis son profond désaccord avec la position de celle-ci en lui rappelant les mesures prises dans l'intérêt de la Société, celui de ses actionnaires et celui des salariés du Groupe ainsi que les actions engagées par le Gérant, sous contrôle des Conseils, afin de gérer la situation financière du Groupe.

Lors de leurs réunions du 9 février 2017, les Conseils ont pris acte de ces départs et ont délibéré, après avoir entendu les recommandations du comité des nominations, sur les modalités de recomposition de chacun des Conseils.

A cet effet, les Conseils ont décidé de proposer aux prochaines assemblées des actionnaires de la Société et d'EDA la nomination de Madame Hélène Etzi en remplacement de Monsieur Karl Holz, qui a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat qui arrivera à terme à la date de ces assemblées, et décidé de ne pas procéder au remplacement de Madame Bernis dont le mandat devait venir à échéance lors des prochaines assemblées d'actionnaires de la Société et d'EDA. Madame Calmels étant remplacée par Monsieur Duroux, en qualité de Président des Conseils, son mandat ne sera pas renouvelé et le nombre de membres des Conseils est donc désormais de 10 dont 7 membres indépendants.

---

**Communication Corporate**  
**Lorraine Lenoir**  
**Tel : +331 64 74 59 50**  
**Fax : +331 64 74 59 69**  
**e-mail : [lorraine.lenoir@disney.com](mailto:lorraine.lenoir@disney.com)**

**Relations Investisseurs**  
**Yoann Nguyen**  
**Tel : +331 64 74 58 55**  
**Fax : +331 64 74 56 36**  
**e-mail : [yoann.nguyen@disney.com](mailto:yoann.nguyen@disney.com)**

**Direction de la Communication**  
**François Banon**  
**Tel : +331 64 74 59 50**  
**Fax : +331 64 74 59 69**  
**e-mail : [francois.banon@disney.com](mailto:francois.banon@disney.com)**

Prochain communiqué de presse en février 2017 :  
Informations et documents relatifs à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Toutes les informations financières peuvent être consultées sur notre site Internet  
<http://corporate.disneylandparis.fr>

**Code ISIN : FR0010540740**  
**Code Reuters : EDLP.PA**  
**Code Bloomberg : EDL:FP**

---

*Le Groupe exploite le site de Disneyland® Paris qui comprend le Parc Disneyland®, le Parc Walt Disney Studios®, sept hôtels à thèmes d'une capacité totale d'environ 5 800 chambres (sans tenir compte d'environ 2 700 chambres des hôtels exploités par des partenaires tiers, localisés sur le site), deux centres de congrès, le centre de divertissements Disney Village® et un golf. L'activité du Groupe comprend également le développement d'un site de 2 230 hectares, dont la moitié reste à développer. Les actions d'Euro Disney S.C.A. sont inscrites et cotées sur Euronext Paris.*